

Ecole primaire publique de Chaptelat

54 rue Saint Eloi

87270 CHAPTELAT

Directrice : Mme BLONDEAU

COMPTE-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 5 Novembre 2024, 18h30

Présidente du Conseil : Mme Blondeau, Directrice

Secrétaire : Mme Conet

Présents : - pour l'équipe pédagogique : Mme Frugier, Mme Dartois-Moukhtafi, Mme Causeret,

Mme Ponchet, Mme Bridier, Mme Masségli, Mme Blondeau, Mme Puymerrail, Mme Conet, Mme Martin

- pour les représentants des parents d'élèves élus : Mme Bigot, M. Francisco, M. Lamardelle,

M. Bascoulergue, Mme David, Mme Bastide, Mme Courteix

- pour la municipalité : M. Déserbais, maire adjoint et Mme Nouard, responsable du périscolaire

- Mme Bastier, DDEN

Excusés : Mme Pardoux et Mme Labaune, enseignantes, et M. Maurange, IEN

1) Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Le scrutin a eu lieu le vendredi 11 Octobre 2024, exclusivement par correspondance.

Nombre d'inscrits : 309, Nombre de votants : 162, soit un taux de participation de 52,43 %

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8, Nombre de suffrages exprimés : 154

La liste unique présentée par « *Les Représentants des parents d'élèves de Chaptelat* » (RPE) a donc été élue à 95,06 % des voix. Félicitations !

Question des représentants de parents d'élèves à propos du vote électronique :

Les parents renouvellent leur demande sur la possibilité de mettre en place le vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves dès l'année prochaine. Cela permettrait de limiter le gaspillage de papier, faciliterait également le dépouillement et allégerait la charge de travail de la directrice.

Mme Blondeau explique qu'il y a eu en effet cette année (contrairement à l'an passé) un petit encart de la part de l'Inspection Académique sur la possibilité de recourir au vote électronique (article 5 de la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021). Mais aucune solution technique n'est apportée par l'Education Nationale pour organiser le vote. Il appartient aux écoles de se rapprocher de leur collectivité de rattachement pour faire appel à un prestataire. La directrice a donc pris attache début septembre auprès de M. Leclere, Directeur des services de la municipalité de Chaptelat.

M. Déserbais explique que la municipalité s'est renseignée. Le vote électronique est une solution intéressante, qui va dans le bon sens, mais il y a un bémol. Il faut faire appel à des plateformes qui sont payantes et, pour une école comme la nôtre, il faut compter entre 2000 et 5000 € ! Le coût est exorbitant pour une seule journée de vote. C'est réellement un frein aujourd'hui.

M. Déserbais espère que les élections dématérialisées vont se démocratiser à l'avenir et que des solutions techniques à moindre coût seront proposées. Il explique être tout à fait à l'écoute si les représentants des parents élus ont des propositions. Si des solutions plus raisonnables au niveau coût se développent, alors une mise en place du vote électronique pourrait se mettre en place dès la rentrée prochaine, avec vote au préalable de la plateforme choisie en Conseil d'école.

On voit déjà au niveau du collège ou du lycée le vote électronique via le logiciel Pronote, mais ce système n'existe pas encore au niveau des écoles.

Il faut souligner que l'organisation du scrutin avec la mise sous pli du matériel de vote est très chronophage pour la Directrice et les Représentants de parents qui viennent l'aider. Elle les remercie sincèrement.

Cette année un flyer a été distribué dans les cahiers avec un trombinoscope des représentants de parents élus, expliquant leurs missions, donnant leurs contacts pour permettre aux familles de les contacter si besoin. Les RPE sont venus lors des réunions de rentrée afin de se présenter mais aussi expliquer la différence avec l'APE (Amicale des parents d'élèves).

2) Règlement interne du Conseil d'Ecole

Lecture du règlement et vote à main levée (cf. annexe jointe)

Accepté et voté à l'unanimité par les membres du Conseil.

3) Effectifs et répartition des élèves

Effectifs des élèves inscrits en date du 5 Novembre 2024 :

PS-MS Mme Dartois : 25 élèves (18 PS + 7 MS)

MS-GS Mme Frugier et Mme Puymeraïl : 25 élèves (19 MS + 6 GS)

GS Mme Causeret et Mme Ponchet : 21 élèves

CP Mme Bridier et Mme Pardoux : 20 élèves

CP-CE1 Mme Masségli : 20 élèves (8 CP + 12 CE1)

CE1-CE2 Mme Puymeraïl et Mme Blondeau : 22 élèves (12 CE1 + 10 CE2)

CE2 Mme Conet et Mme Ponchet : 21 élèves

CM1-CM2 Mme Labaune : 23 élèves (10 CM1 + 13 CM2)

CM1-CM2 Mme Martin : 23 élèves (10 CM1 + 13 CM2)

Soit un total de 200 élèves inscrits à ce jour, 71 en niveau maternelle et 129 en élémentaire

Nombre de familles dans l'école : 160

Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'an passé (209 élèves en septembre 2023).

Aujourd'hui 9 enfants de la maison d'enfants à caractère social (MECS), implantée à Chaptelat, sont scolarisés sur l'école.

Question des représentants de parents d'élèves à propos de la répartition des élèves au sein des classes :

Des parents d'élèves sont venus vers les représentants élus quant à la répartition des élèves dans les classes. Ils savent que cette responsabilité est assumée par la directrice, après avis du conseil des maîtres. Toutefois, certains parents souhaiteraient bénéficier d'un rendez-vous au mois de juin pour que les choix des répartitions leur soient expliqués.

La répartition des élèves dans les classes se décide en effet en conseil des maîtres.

Ce sont notamment les effectifs par classe d'âge qui déterminent la possibilité ou non de faire des cours simples (plafonnement limité à 24 élèves pour les classes de GS, CP et CE1) ou la nécessité de faire des cours doubles. Dans ce dernier cas, plusieurs critères sont pris en compte par les enseignantes.

Séparer les élèves qui sont trop turbulents entre eux, faire attention notamment en maternelle aux enfants de début d'année ou de fin d'année pour équilibrer les classes, équilibrer également le plus possible le nombre de filles et de garçons, ne pas créer des groupes plus en difficultés que d'autres

C'est aussi surtout l'intérêt pédagogique qui va guider les enseignantes. Un enfant s'épanouira plus dans un groupe d'élèves restreint (dans un double-niveau) où il prendra plus facilement la parole par exemple, un autre y sera plus stimulé dans ses apprentissages plutôt que dans un grand groupe, certains y gagneront en autonomie, etc.

La constitution des classes prend du temps et les parents ne doivent pas s'imaginer que cela est fait à la « vavite » par l'équipe enseignante. C'est au contraire très complexe. Il faut allier pédagogie et bien-être des enfants. Pour la constitution des classes, les enseignantes tiennent compte de l'intérêt de l'enfant, de son environnement de travail, de ses affinités, de ses difficultés...

L'intérêt de tous les enfants reste au cœur des préoccupations de l'équipe enseignante.

Les listes de classe sont volontairement affichées à la pré-rentrée, et non en juin, car des ajustements sont toujours possibles pendant les grandes vacances. Cela a encore été le cas cet été avec de nouvelles inscriptions. Il est ainsi difficile de recevoir les parents en Juin pour leur dire dans quelle classe sera leur enfant à la rentrée. Il faudrait même alors, dans une question d'équité, recevoir tout le monde... Ce n'est pas possible.

Mme Blondeau explique avoir déjà échangé sans difficulté avec des familles en septembre qui s'interrogeaient sur la constitution des classes, leur expliquant le choix pédagogique de l'équipe enseignante pour leur enfant. Des rendez-vous en individuel à la rentrée sont tout à fait possibles pour ceux qui le souhaitent.

Le délai d'affichage des classes à la pré-rentrée est évoqué. Cela peut-être un peu court pour préparer un enfant s'il ne se retrouve pas dans la classe avec certains de ses camarades. Mais une enseignante souligne qu'il vaut peut-être mieux qu'il ne sache pas avant les vacances si c'est le cas.

Les représentants élus expliquent que les parents font confiance à l'équipe enseignante pour la constitution des classes et leurs choix pédagogiques. Ils ne sont pas remis en cause, ils savent que tout est réfléchi.

La question allait dans le sens où certaines familles avaient besoin de ces mots pour comprendre, notamment dans les doubles niveaux où il y a un petit groupe par rapport à un grand groupe à côté. Les enseignantes des classes concernées ont donné ces explications lors de leur réunion de rentrée et rassuré les familles, leur enfant ne sera pas « tiré vers le bas » dans un double-niveau !

Il serait bien plus simple pour tout le monde de faire des classes avec niveau simple ou « moitié-moitié » mais les effectifs ne le permettent pas toujours.

Que se passerait-il si une famille venait à refuser l'affectation à la rentrée de leur enfant dans une classe ? La directrice répond qu'elle prendrait le temps naturellement de recevoir les parents pour expliquer le choix pédagogique mais ne pourrait pas se permettre de changer l'élève de classe. Ce serait alors « porte ouverte à tout » et la situation ne serait pas gérable, on basculerait alors dans l'école consommation où les parents décident de la classe pour leur enfant, de la maîtresse, etc.

4) Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école

Lecture des points du règlement intérieur, pas de changement par rapport au règlement de l'an passé hormis :

- Les horaires des classes et lieux d'accueil, adaptés pour l'année scolaire 2024-2025 aux paragraphes suivants :

2. 4 - Heures d'entrée et de sortie

2. 4. 1- Entrées et sorties de l'école

- Au paragraphe 6.2.1, dans le titre *Accueil et remise des familles élèves aux familles*, la phrase « À 16h15, les élèves de l'élémentaire dont les parents ne sont pas encore présents doivent aller s'asseoir sur le banc situé sous le préau de la maternelle » a été supprimée.

- Pour faire suite à la discussion précédente sur la répartition des élèves dans les classes, des phrases sont ajoutées au paragraphe 2. 6, *Constitution des classes par l'équipe pédagogique*, pour préciser les choix pédagogiques qui guident les enseignants.

Question des parents d'élèves élus à propos du règlement intérieur :

En raison des travaux, les parents des élèves de la classe de GS ne peuvent plus accompagner leurs enfants jusqu'à la classe. Plusieurs parents souhaitent que leurs enfants puissent être de nouveau accompagnés dès que la situation le permettra.

Les parents ont vite constaté en début d'année les « embouteillages » du couloir maternelle où circulaient les classes de PS-MS, MS-GS, GS, CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'étage. Les CM de Mme Labaune passent désormais par l'escalier extérieur en colimaçon, matin et soir, pour libérer le passage.

Il a été décidé de faire l'accueil des GS dans la cour du haut pour limiter le nombre de parents en même temps que les enfants dans les couloirs, au regard des travaux pour fluidifier les flux de personnes, mais aussi au niveau sécurité (puisque'il n'y avait pas de sens de circulation possible et qu'il fallait faire demi-tour pour évacuer rapidement).

Lorsque le portillon et la porte d'entrée de la maternelle seront de nouveau accessibles, les parents de GS pourront accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la classe.

Les points d'entrées et de sorties des classes vont évoluer au cours de l'année en fonction des travaux.

La porte d'entrée de la maternelle a été changée pendant les vacances. Actuellement les échafaudages ont été décalés et en libèrent l'accès. Mme Blondeau demande s'il est envisageable que les familles puissent utiliser cette entrée. M. Déserbais répond que c'est tout à fait possible, mais il ne sait pas pour combien de temps, puisque'il y aura par la suite la construction du préau notamment.

L'équipe pédagogique va se réunir pour décider si l'on remet en place une entrée des 3 classes maternelles par cette porte, avec un sens de circulation dans le couloir, même de façon temporaire. L'accueil des élèves de GS pourrait alors se refaire en classe, provisoirement, tant que l'accès est possible, ce qui n'est pas négligeable avec l'arrivée de l'hiver... Une communication sera faite aux familles.

Vote du règlement intérieur de l'école à main levée : adopté à l'unanimité.

Il sera envoyé par mail à toutes les familles en même temps que le compte-rendu du 1er Conseil d'école.

5) Santé et sécurité à l'école

- Dépistages auditifs et troubles du langage en MS

Notre infirmière scolaire de PMI, Mme Merigaud, a fait passer des bilans santé à tous les enfants de Moyenne Section, accompagnés de leurs parents pour ceux qui le pouvaient, le 26 septembre, 1^{er}, 3 et 8 octobre.

- Bilan des exercices incendie et attentat-intrusion

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le lundi 23 septembre en présence de Mme Nouard, responsable du temps périscolaire et Mme Bastier, DDEN. Tout s'est très bien passé, chaque classe ayant évacué rapidement.

Chaque école dispose d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) comportant deux volets : les risques technologiques majeurs (type tempêtes ou produits chimiques...) et le risque « attentat-intrusion ». Le PPMS est réactualisé et transmis chaque année à l'IEN et au référent sécurité de l'Inspection Académique pour validation. Des exercices doivent être réalisés dans chaque école. Chaque exercice est déclenché par un signal sonore différent, plus ou moins long, que doivent reconnaître les enfants.

Un exercice « attentat-intrusion » a été réalisé le lundi 7 octobre à 15h35 en présence de Mme Nouard. Chaque enseignant a mis en place tous les réflexes qu'il doit avoir (lumières éteintes, portes fermées à clef ou bloquées à l'aide de mobilier, portables sur silencieux, gestion du groupe classe...) et veillé au bon comportement des élèves (silence absolu, bien cachés derrière obstacles ou allongés au sol...). Tout s'est très bien passé et un retour réflexif dans chaque classe a permis aux élèves d'analyser leurs réactions. Les agents participent toujours aux exercices et savent quelle conduite tenir, où se cacher, quelles portes fermer...

L'école dispose de différents points de déclenchement du PPMS, 7 au total, que ce soit en maternelle, élémentaire et garderie. Il y a aussi une télécommande avec déclenchement à distance. C'est justement Mme Martin qui a déclenché l'alerte attentat-intrusion depuis le chalet.

L'exercice de confinement alerte tempête est prévu quant à lui le 19 novembre.

Mme Nouard confirme la grande différence des signaux sonores avec ce nouveau système de déclenchement PPMS. M. Déserbais souligne l'amélioration apportée par ce nouveau dispositif PPMS et son efficacité.

Rappels plan Vigipirate :

Le plan Vigipirate est actuellement activé au niveau « urgence attentat » sur tout le territoire. Pour les écoles, il s'agit notamment de renforcer la surveillance aux abords des établissements, aux points d'accueil, entrées et sorties des élèves, et s'assurer du bon fonctionnement du protocole PPMS de l'établissement.

Les sorties scolaires sont toujours autorisées ainsi que les déplacements et activités dans les espaces à proximité de l'école (stade, halle aux sports...). Les réunions parents-enseignants sont maintenues.

Au niveau de l'école, des adultes sont présents, au moment des entrées et sorties des élèves, au portail de la cour du haut, face à la mairie, et celui de la cour du bas. Tous les portails sont ensuite fermés à clé en journée. La Directrice rappelle aux parents la nécessité de bien respecter les horaires d'entrée et de sortie.

Elle souligne également que les rassemblements de parents aux abords de l'école doivent être évités au maximum.

- Travaux de rénovation énergétique

M. Déserbais explique que les travaux sont bien avancés, visibles déjà de l'extérieur. Beaucoup s'est fait durant l'été, pour faciliter au maximum la rentrée, avec notamment le changement des menuiseries et l'abaissement des faux plafonds dans les classes et le début de l'isolation (au niveau du réfectoire). On voit bien aujourd'hui l'isolation par l'extérieur qui est quasiment terminée sur l'aile maternelle, le côté élémentaire va suivre, l'échafaudage est déjà installé.

Pendant les vacances d'octobre, les travaux ont bien avancé aussi, avec notamment le dortoir qui est totalement terminé, ainsi que l'isolation de la BCD et du bureau des ATSEM.

M. Déserbais tient à remercier sincèrement tous les agents pour leur investissement avec notamment la remise en état des salles pour la rentrée de septembre et celle de novembre. Il a fallu débarrasser, ranger, nettoyer, réinstaller.

Tout le monde savait que ces travaux engendreraient des coups de « boost », pour impacter le moins possible les temps de classe et assurer au maximum la continuité au niveau des apprentissages. Il faut continuer à avancer dans les travaux, en pénalisant le moins possible le fonctionnement de l'école.

Il y a eu beaucoup de bruit pendant quelques jours dans l'aile élémentaire notamment au moment de la destruction des anciens vestiaires foot mais ça n'a pas duré.

Il faudra continuer à s'adapter, enseignants, agents, enfants, parents.

Les enseignantes soulignent le fait de ne pas avoir eu à changer de classe, cela a été la bonne surprise de la rentrée, c'est une très bonne chose pour les élèves.

Deux enseignantes ont dû faire quelques cartons et protéger du matériel dans leur classe pour des travaux pendant les dernières vacances, ce qui n'était pas prévu. M. Déserbais les en remercie. Mais tout était opérationnel lundi.

Seule la classe de CM1-CM2 de Mme Martin a déménagé au chalet durant l'été. Les enfants y sont très bien, au calme.

M. Déserbais explique qu'il y aura toujours des aléas. Il ne peut pas donner de planning d'avancement des travaux. Il précise que la BCD ne sera pas opérationnelle de l'année.

Mais la commission de suivi pédagogique est là pour expliquer ce qui se fait, pour être le plus transparent et le plus communicant possible et veiller au bien-être et à la bonne continuité dans les apprentissages des enfants. Les représentants de parents remercient encore la municipalité pour cette initiative.

Questions des parents d'élèves Sécurité - Travaux

Les parents d'élèves souhaiteraient savoir comment se passe la mise à l'abri des enfants lors de fortes pluies ou d'orages sachant que le préau du bas n'est plus accessible. Est-ce que des abris temporaires (comme des chapiteaux ou des tonnelles) pourraient être envisagés ?

La cour du bas est déjà fortement diminuée avec les barrières, il n'y aurait pas assez d'espace pour un chapiteau.

Les enfants s'abritent tout simplement dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps.

Il faut préciser que les classes ne sortent pas toutes en mêmes temps en récréation, il y a un roulement, car les espaces des cours sont réduits avec les travaux.

Les enfants font parfois aussi des moments de détente en classe, avec des jeux, quand il fait vraiment trop mauvais temps pour sortir.

Les parents avaient évoqué l'année dernière des difficultés avec la sonnette du bas qui se répercutait uniquement dans la salle de classe de Madame Martin. Cette classe, étant inoccupée en raison des travaux, comment ce système fonctionne-t-il pendant les heures de classe ?

Les enseignantes expliquent qu'il y a en effet beaucoup de prises en charge médicales sur le temps scolaire, et les travaux complexifient les entrées et sorties des élèves. Pour les enfants de maternelle, il faut continuer de sonner au portillon de la maternelle car la gâche électrique fonctionne depuis la classe de GS. Il est alors autorisé aux parents, après identification par l'enseignante, d'aller chercher leur enfant ou de le raccompagner en classe.

Pour tous les enfants de l'école, Mme Blondeau a fait un tableau, reprenant les prises en charge de chacun, pour chaque classe. Pour les enfants de la MECS, elle a fait un récapitulatif pour les sociétés de taxis, certains devant aller parfois récupérer les enfants à la halle aux sports, au chalet, prendre l'escalier en colimaçon, se présenter au portillon de la cour du bas, du haut ou de la maternelle en fonction des temps de récréation... Chaque enseignante a d'ailleurs accepté de laisser son numéro de portable personnel aux sociétés de taxis notamment, pour faciliter la prise en charge des enfants.

Quand les rendez-vous sont réguliers, des AESH accompagnent les élèves directement au portillon de la cour du bas par exemple à l'heure prévue.

Les enseignantes font au mieux pour caler les entrées et sorties des enfants directement avec les parents concernés.

Si des adultes sonnent en bas, c'est parfois Estelle qui répond, car ils finissent par sonner en cantine. Elle est alors dérangée dans son travail. C'est compliqué pour elle, l'équipe enseignante en est bien consciente.

Il faudrait que la sonnerie du portillon soit répercutée dans le bureau de la directrice, elle pourrait alors se charger d'aller ouvrir le lundi et le mardi, jours de décharge. Elle a déjà demandé la répercussion de la sonnerie du portillon maternelle dans son bureau.

M. Déserbais précise que ces demandes sont bien notées, que toute amélioration pour le fonctionnement de l'école, si elle est techniquement faisable, est bonne à prendre. Mais il ne peut pas dire quand cela pourra se faire, les agents étant extrêmement sollicités avec les travaux.

Il est rappelé qu'en cas d'absence de réponse au portillon de la cour du bas, il faut aller se présenter au portillon de la maternelle.

6) Evaluation d'école

Les écoles s'inscrivent désormais dans un dispositif d'évaluation selon un programme pluriannuel défini par chaque département jusqu'en 2027-2028.

Cette nouvelle modalité vise une réflexion partagée, participative et interactive des différents acteurs de l'école. La finalité est l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'école.

L'évaluation de notre école s'est déroulée de janvier à juin 2024.

Un rapport d'auto-évaluation a tout d'abord été rédigé par l'équipe enseignante, entre janvier et mars 2024, en mobilisant différents acteurs sur des temps de concertations, avec la participation notamment de Mme Nouard, référente du temps périscolaire, mais également de parents d'élèves élus et de partenaires comme Julien Roussel, délégué USEP, sans oublier les ATSEM et les AESH. Un questionnaire en ligne avait également été proposé aux familles en janvier, recueillant 74 réponses.

Quatre domaines ont été interrogés :

- les apprentissages et le parcours des élèves, l'enseignement
- la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- les acteurs, la stratégie et fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Pour chaque domaine ont été définis des priorités stratégiques et des objectifs, en identifiant des pistes d'action et des besoins.

Le rapport d'auto-évaluation a été envoyé à un trinôme d'évaluatrices externes venant de Corrèze (une Inspectrice, une directrice d'école et une conseillère pédagogique).

Ce trinôme est venu visiter l'école le mardi 26 mars 2024.

Elles ont échangé avec l'ensemble des acteurs (enseignants, ATSEM, AESH, Mme Nouard, Mme Le Maire et le directeur général des services, mais également des parents élus) pour approfondir la réflexion commune sur l'école, en identifiant les points d'appui et les marges de progrès.

Un pré-rapport d'évaluation externe a été présenté sur un temps de restitution à l'école le mardi 14 mai.

Nous avons finalement reçu le rapport final d'évaluation externe en septembre.

De nombreux points forts ont été relevés dans les 4 domaines pour notre école. Les évaluatrices ont fait alors émerger la problématique suivante : *En quoi la réflexion portant sur l'espace, les temps scolaire et périscolaire ainsi que sur les pratiques pédagogiques, pourrait-elle améliorer la réussite des élèves et le bien-être de tous ?*

Quatre axes principaux peuvent être dégagés. Ils pourront être opérationnalisés au titre du projet d'école dans les cinq années à venir comme suit :

- Harmoniser les rythmes scolaires de l'élève (en pensant le temps global de l'enfant)
- Penser l'espace scolaire avec des lieux dédiés et clairement identifiés par tous : réflexion sur l'utilisation des espaces et réaménagement (exemple de la salle garderie / bibliothèque / sas pour les élèves en éprouvant le besoin / utilisation des cours de récréation, gestion du temps et de l'espace)
- S'enrichir en équipe des projets et des pratiques qui fonctionnent, tout en poursuivant la réflexion partagée (en renforçant l'exploitation des évaluations et les progressions communes, en poursuivant le travail d'équipe)
- Continuer à développer la continuité scolaire et périscolaire, notamment sur l'inclusion

Il s'agit notamment de poursuivre, en concertation avec la mairie, la réflexion engagée lors de l'auto-évaluation concernant :

- L'aménagement de l'espace : identifier les besoins du point de vue des élèves et des personnels scolaires et périscolaires, recenser les espaces existants et réattribuer à chacun autant que possible une fonction plus précise et mieux identifiée

- L'organisation du temps scolaire et périscolaire : harmoniser les horaires comme facilitateur du parcours de l'élève et d'organisation de la journée, réfléchir à la mise place d'un PEDT (Projet Educatif Territorial, conçu dans l'intérêt de l'enfant, mobilisant toutes les ressources et partenaires d'un territoire, école, municipalité, accueil de loisirs... Rédigé en concertation avec les différents acteurs du temps de l'enfant.)

- La mise en valeur des projets existants et à venir

L'équipe d'évaluatrices a invité les acteurs de la communauté éducative à maintenir leur dynamisme et leur volonté de cohésion pour construire les futurs projets au service de la réussite de tous les élèves.

7) Intervenants extérieurs et projets pédagogiques de l'année

- Musique

Les séances de musique ont repris cette année, chaque jeudi matin à la halle aux sports, avec une nouvelle intervenante, Amélie Boubennec, recrutée par la municipalité de Chaptelat. Toute l'équipe enseignante remercie sincèrement cette initiative permettant aux élèves de participer à un véritable éveil musical en milieu scolaire, chaque classe travaillant sur des projets spécifiques et des thématiques particulières.

Les représentants de parents élus remercient également la mairie de Chaptelat de proposer aux enfants de l'école des séances avec une intervenante musique.

M. Déserbais explique que cette intervention s'inscrit dans la continuité de ce qu'a toujours voulu la Municipalité, et qui a fonctionné très bien avec Catherine Laurent pendant des années. Suite à l'arrêt de la convention avec ELAN, il n'a pas été facile de trouver une intervenante. Il espère qu'elle apportera toute satisfaction.

- Rencontres USEP sur l'année et intervenants sportifs :

Pour la maternelle, inscription faite pour les rencontres athlétisme en P4 et multi-activités en P5.

Pour l'élémentaire, inscription faite pour une rencontre jeux d'opposition (classes **CP, CP-CE1 et CE1-CE2**), rencontre course d'orientation (classes **CE1-CE2 et CE2**) et athlétisme (classes **CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2**).

Pour rappel, la cotisation USEP est de 5,30 euros par enfant en élémentaire et 4,70 euros en maternelle.

Toutes les classes ne s'affilient pas forcément à l'USEP. Tout dépend de leurs projets.

Des demandes ont été faites pour avoir des intervenants sportifs en cours d'année pour des cycles hand et rugby. Nous attendons confirmation.

Les interventions demandées en gymnastique et athlétisme n'ont pas abouti, tout comme le savoir rouler qui n'aura pas lieu (l'école en ayant profité plusieurs années consécutives).

Les classes de **CP et CP-CE1** ont bénéficié d'un cycle badminton sur toute la première période avec un intervenant du comité sportif, M. Goujat, chaque lundi. Mme Masségli précise que les enfants ont pu profiter d'une séance d'initiation badminton gratuite de deux heures, sur un mercredi des vacances, au club de Couzeix. Ils étaient une vingtaine. Les parents élus remercient la maîtresse qui a accompagné les élèves sur son temps libre.

En fin d'année, la classe de **CE2** participera à un cycle lutte à la halle aux sports avec un éducateur sportif (6 séances, payantes, prises en charge par la coopérative de classe).

- **Projet de l'année pour les classes de maternelle :**

Le fil rouge, commun aux 3 classes, est celui des arts et des artistes (sculpteurs, peintres, musiciens et découverte du land art). Ce sera d'ailleurs le thème du carnaval en mars et du travail en musique avec l'intervenante sur l'année. Des sorties dans les musées ou des rencontres avec des artistes seront programmées au cours de l'année.

Participation à la semaine du goût en octobre : PS-MS : 1 jour/1 couleur (comme les menus de la cantine), MS-GS : la pomme et GS : le chocolat. Les GS ont d'ailleurs fait des cookies pour tous les enfants de maternelle !

Spectacle de Noël, offert par la mairie et l'APE, compagnie « Planète Mômes » : « Le Noël du Yétou » le 29 novembre pour lancer les activités et ateliers en classe sur Noël.

Participation des classes à la Grande Lessive le jeudi 20 mars 2025.

- **Classe de PS-MS**

Travail plus particulier tout au long de l'année sur les émotions.

Partenariat avec la micro-crèche *Le Repaire Des Lutins* de CHAPTELAT : rencontres en classe ou à la Halle aux sports, échange de courrier et/ou de vidéos ...

- **Classe MS-GS : Classe dehors** chaque vendredi matin !

Un grand merci aux parents qui se libèrent pour accompagner la classe et qui découvrent ainsi les activités de la matinée avec les enfants, et merci à l'ensemble des parents de permettre aux enfants de vivre pleinement ce moment en leur donnant la tenue nécessaire tous les vendredis matin.

Au niveau des apprentissages, c'est un formidable cadre pour apprendre et consolider les notions en utilisant la nature.

- **Classe de GS :** Travail autour de la faune et la flore marine (principalement respect, protection...), avec une 1^{ère} sortie à l'Aquarium de Limoges le 8 novembre.

Réalisation d'une pièce de théâtre en rapport avec projet, plus particulièrement sur le respect de la Nature.

Travail également sur les émotions en P1, P2 autour du loup et la forêt, P3 sur le monde, P4 sur l'alimentation et P5 sur les papillons.

Echanges réguliers entre la classe de GS et MS/GS à l'occasion de petits projets.

Chorale réunissant tous les élèves de GS et CP sur le thème de l'amitié. Les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2 participent également à ce projet et des chants communs seront travaillés avec les GS et CP.

- **Pour la classe de CP : projet annuel d'inclusion collective, correspondance scolaire avec l'IEM de Couzeix.**

Ouverture au monde et à l'autre, à son milieu, à sa différence (connaissance, compréhension, acceptation, respect et solidarité). Se former comme citoyen dans un monde diversifié et accepter le handicap.

Se préparer à un monde plus inclusif. Favoriser la coopération par les échanges et les rencontres : partage et amitié, mais aussi développer des compétences comme l'accompagnement, le tutorat.

Plusieurs rencontres sont prévues sur l'année :

P2 : Découvrir l'IEM et préparer Noël : le 5 décembre (Découverte du milieu de vie des élèves de l'IEM / Ateliers de Noël)

P3 : à Chaptelat / Les CP font découvrir leur école (un jeudi) : Pique-nique ensemble, jeux, ateliers, goûter

P4 : sortie commune au Musée d'Art contemporain de Rochechouart

P5 : sortie commune au Rucher An'imé de Cieux : Découverte d'un rucher et d'animaux comme les lamas. Travail autour de la biodiversité et de la préservation de l'environnement. Et rencontre Sport en extérieur ou à la Halle aux sports (5 juin).

Sans oublier, en classe : élevage de phasmes à partir de cette période et fête des 100 jours d'école comme chaque année en Avril (défis et activités mathématiques).

- **Pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : projet de classe de mer à Meschers (17)
3 jours / 2 nuits, du lundi 30 juin au mercredi 2 juillet 2025, au centre Adrien Roche :**

Activités prévues sur place, avec intervenants : découverte de la Pointe de Suzac, estran rocheux : pêche à pied, observation/classification, balade en forêt (faune et flore du littoral, adaptation des espèces, impact de l'homme), la laisse de mer (phénomène des marées, collecte et origine des éléments, etc).

Coût total estimé, avec hébergement, repas, activités et transport : 6 754, 50 € soit 160, 82 € par enfant. Des demandes de subvention ont été faites à la municipalité et l'APE. La coopérative scolaire participera financièrement également. Une réunion d'information sera proposée aux familles. Une participation de 90 € sera demandée aux parents.

- **Pour la classe de CE1-CE2 :**

- Correspondance scolaire avec une classe de CE1-CE2 de Beaune Les Mines. Echanges de courriers et rencontres prévues, à Chaptelat pour une rencontre jeux de lutte à la halle aux sports en janvier ainsi qu'à Saint- Pardoux en mars lors de la rencontre USEP orientation.

- Travail sur l'œuvre « *Pierre et Le Loup* », en littérature en classe et en musique avec Amélie, dans le but d'une création musicale. Travail autour des personnages et des émotions ressenties à chaque étape de ce conte pour trouver les modes de jeux appropriés (percussions corporelles notamment) et nécessaires à la transmission de ces émotions, apprentissages de chants autour des personnages de ce conte. (Loup, chat, grand-père, oiseau, etc)

Sortie prévue en avril à l'opéra-théâtre pour découvrir l'orchestre symphonique (Mozart et Prokofiev), avec les **CP-CE1**.

-Projet chorale : Mme Blondeau fait chanter ensemble les enfants de **CP-CE1 et CE1-CE2** (un lundi sur deux) pour un projet commun avec Mme Causeret, qui fait chanter de son côté tous les élèves de **GS** et de **CP** (chants sur le thème de l'amitié, avec représentation face aux familles en fin d'année).

- **Pour la classe de CE2 :**

Travail autour du monde, de la nature et des énigmes. Les enfants vont créer un plateau de jeu de type escape game. Des sorties prévues, au cours de l'année, dans l'aménagement « école dehors » ou aux alentours de l'école mais aussi dans d'autres lieux concourront à l'acquisition de certaines compétences, connaissances qui seront nécessaires à l'élaboration finale du jeu de classe.

Le projet « Faire classe dehors » : sera l'occasion d'une sortie par mois au moins, avec pour objet d'étude la nature, sensibilisation au développement durable, l'expression de ses sentiments, émotions au contact de la nature, observations et relevés scientifiques, productions d'écrits, création et résolution de problèmes...

Premières sorties déjà faites : le 19 septembre (découverte du rituel « paysage sonore », jeux lexical collaboratif), le 7 octobre (sortie écriture sur les 4 sens, enrichissement du lexique et land art d'automne).

Sorties à venir, de la P2 à la P5 : découverte du ruisseau au cours des saisons (4 séances) /Land art des saisons – distinguer les insectes des autres petites bêtes – création d'un herbier, écriture d'Haiku ...

2 Balades mathématiques et énigmatiques

1 sortie pour découvrir le maniement de la boussole

+ 1 déplacement à Limoges, pour la participation de la classe à l'animation organisée par Limoges, ville d'art et d'histoire « Les secrets de la cité » (22 novembre).

Le travail musical des CE2 avec l'intervenante s'inscrit dans le prolongement de ce projet : découverte des musiques sur le thème de la mer, des îles, de l'imaginaire, être attentif à ses sens et aux caractéristiques de la musique.

Côté sport : cycle course d'orientation en période 2 et participation de la classe à un cycle lutte en période 5 avec un éducateur sportif

- **Projet commun aux classes de CM1-CM2 :**

- Projet d'Education Artistique et Culturelle : apprentissage du répertoire du conte musical « *Melle Louise et l'aviateur allié* » (dans le cadre des célébrations du 80ème anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale). Projet financé par la DRAC, initié par la conseillère pédagogique musique, Manuella Leclerc.

Ce projet concerne au total 6 classes de cycle 3 sur le département. Il aboutira à une représentation sur scène à destination des familles à la MAD Jean Moulin le 8 avril à 18h, en présence du compositeur Julien Joubert qui assurera l'accompagnement piano du concert.

La conseillère pédagogique en éducation musicale intervient pour 10 séances d'une heure à l'école afin d'aider à la réalisation du projet. Une journée de répétition avec toutes les classes est prévue le 21 février à Jean Moulin.

Dans le cadre de ce projet, une journée est prévue pour les deux classes de CM1-CM2 à Limoges le 6 décembre, avec visite du musée de la Résistance et balade dans Limoges sur la thématique de la Deuxième Guerre mondiale.

L'acceptation de ce projet voit également la participation obligatoire des classes à l'action portée par la DSDEN87 « *Constitution d'un répertoire des personnalités, des lieux, des faits de Résistance en Haute-Vienne* ». La restitution prendra la forme d'un court écrit qui participera à l'élaboration d'un document collaboratif des élèves du 1er degré : le répertoire des personnalités, des lieux et des faits de Résistance en Haute-Vienne. La personnalité que nous avons choisi pour notre travail de recherche est André Foussat, dont notre école porte le nom, résistant et homme politique français, né à Chaptelat en 1911.

- En parallèle à ce projet, un projet de classe de découverte est prévu à Lion sur Mer, pour les deux classes de CM1-CM2, du 18 au 21 mars 2025. Le thème est « un itinéraire pour la paix » ; ce projet permet de revivre le débarquement allié du 6 juin 1944 sur les lieux mêmes de l'opération militaire.

Tous les élèves se rendront sur les lieux de débarquement et au musée d'Arromanches. Sur une journée, les CM2 iront au Mémorial de Caen et les CM1 à Bayeux, pour admirer la cathédrale et la tapisserie.

Coût total du séjour : 16 430 € (dont 3 300 € du bus). Une participation « provisoire » de 240 € est demandée aux familles, en espérant pouvoir faire diminuer ce coût grâce aux participations de la municipalité, de l'APE et à différentes actions prévues (ventes de madeleines « Bijou »...).

Un appel aux dons d'entreprises est également lancé (mécénat).

- **Pour la classe de CM1-CM2 de Mme Martin**

Concours « *Les petits champions de la lecture* » : cette opération vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Elle invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

- **Piscine CM1-CM2 Aquapolis**

Dispositif dit de « stage massé » : 10 séances consécutives, du jeudi 23 janvier au vendredi 7 février 2025 (accès au bassin de 9h15 à 9h55), pour les CM1-CM2 de Mme Labaune et Mme Martin.

Merci aux parents qui accompagneront les séances et passent pour ce faire un agrément natation.

- **Vélodrome de Bonnac La Côte**

Classe CM1-CM2 de Mme Martin, au 3ème trimestre, du 31 mars au vendredi 27 juin 2025, chaque vendredi après-midi.

Les transports pour la piscine et le vélodrome sont entièrement pris en charge par la municipalité.

- **Liaison école / collège**

- Immersion des élèves de CM2 au collège de secteur Anatole France le jeudi 17 octobre. Les élèves ont été répartis en deux groupes et ont pu visiter le collège, découvrir le CDI et la vie scolaire ou les salles spécifiques de sciences, mais également participer à une séance d'EPS, d'arts plastiques (journée Grande Lessive), d'anglais et d'histoire géographique. Tous ont déjeuné au self. Les enfants étaient ravis de cette journée !

Les portes ouvertes du collège se tiendront ce jeudi 7 novembre. Les familles de CM1 et CM2 y sont attendues nombreuses !

- Une participation au concours *Maths sans frontière* (concours de mathématiques réunissant des CM2 et des 6^{ème} réunis en groupes) est à l'étude. A confirmer avec le professeur de Maths du collège, M. Bordas.

-Une immersion sera également proposée au collège Anatole France pour les élèves de CM1, plus tard dans l'année.

- **Education civique, santé et sécurité :**

- Des étudiants du service sanitaire, futurs infirmiers ou médecins, ont été sollicités pour des interventions du 17 au 21 mars sur le thème des bienfaits de l'activité physique. (en attente de confirmation)

-Tous les élèves de CE2 se sont inscrits pour passer le permis piéton (avec la prévention MAIF et la gendarmerie). La 1^{ère} séance de présentation du dispositif est prévue le jeudi 28 novembre.

- Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire à l'école, comme l'an passé, des questionnaires d'auto-évaluation sont proposés au niveau national à tous les élèves à partir du CE2, à remplir entre le 7 et le 15 novembre, de façon anonyme, lors d'une séance assurée par l'enseignant de la classe. Cette enquête auprès des élèves a pour but de faciliter la détection de situations de harcèlement au sein des établissements scolaires et de faciliter la prévention de ces phénomènes entre élèves, en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative.

- **Chapitres en fête :**

L'évènement aura lieu comme tous les ans le 1^{er} dimanche d'avril à la Halle aux sports. Ce salon du livre est l'occasion de faire intervenir dans les classes des auteurs / illustrateurs de jeunesse (contre rémunération par l'association). Toutes les classes de l'école sont intéressées et remercient sincèrement cette initiative.

8) Temps périscolaire

Etudes surveillées : Elles reprendront à partir du jeudi 14 novembre. Deux personnes bénévoles ont signé une convention pour encadrer les séances, le mardi et le jeudi, de 16h30 à 17h15. Des flyers vont passer dans les cahiers pour les autorisations parentales.

Garderie maternelle : En raison des travaux, la garderie maternelle a dû déménager dans la salle de classe de Mme Martin, à côté de la garderie élémentaire. Tout se passe très bien et la cohabitation des petits et des grands dans la cour du bas ne pose pas de difficultés, les plus grands étant très bienveillants envers les plus jeunes.

Nouveau règlement cantine / garderie : Un nouveau règlement périscolaire commun à la cantine et à la garderie a été mis en place en début d'année, pour éclaircir notamment les comportements attendus de chacun, enfants, adultes de l'école, parents. Mme Nouard explique qu'il lui manque toujours des coupons-réponses (avec signature du règlement).

Questions des parents à propos de la cantine :

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient avoir un retour quant à l'utilisation des serviettes en tissu à la cantine. Une communication a-t-elle été faite par la Mairie à la rentrée à l'attention des parents des élèves de PS pour leur expliquer le fonctionnement ?

Mme Nouard explique qu'il y avait un flash info expliquant l'utilisation des serviettes en tissu à la cantine sur le document de règlement périscolaire distribué en début d'année. Pour les enfants de maternelle, ce sont les ATSEM qui gèrent les serviettes de leur classe. Pour l'élémentaire, les enfants ont des pochettes accrochées au mur pour y ranger leur serviette, avec leur prénom et le logo associé à leur classe pour mieux se repérer. Mais beaucoup d'enfants n'ont toujours pas de serviettes en tissu... Des serviettes en papier sont encore à disposition. Les agents demandent pourtant systématiquement aux élèves de sortir leur serviette propre du cartable en début de semaine pour l'emporter en cantine.

Certains enfants oublient aussi souvent de la reprendre le vendredi soir pour la faire laver. Des serviettes sont parfois retrouvées dans la cour de récréation... Il faudra encore du temps pour que l'utilisation des serviettes en tissu soit bien inscrite dans les habitudes des élèves et de leur famille.

L'APE pourrait proposer une vente de serviettes en tissu avec le prénom de l'enfant.

Une serviette en tissu pourrait aussi être une idée « cadeau » de la Municipalité aux enfants qui entrent en Petite Section, comme un cadeau de bienvenue à l'école.

Plusieurs familles ont de nouveau alerté les représentants de parents quant aux bruits fréquents et aux punitions pendant le temps de cantine au moment du service des élèves de cycle 3. Quelles nouvelles solutions peuvent-elles être envisagées pour améliorer la situation ?

Mme Nouard explique que le 2^{ème} service se passe mieux que l'année dernière et les élèves sortent plus tôt en récréation à la fin du repas.

Elle a pu tester et mesurer le volume sonore lors des services, qui varie entre 60 et 75 décibels. En comparaison, dans un grand restaurant, on se retrouve entre 70 et 85 décibels. Nous sommes donc dans une ambiance sonore tout à fait normale dans un réfectoire. On ne peut pas demander aux enfants un silence absolu.

Comment absorber encore plus le bruit ? Les murs sont déjà recouverts d'une peinture spécifique. Il pourrait y avoir la possibilité d'accrocher au mur des cadres acoustiques. C'est une idée à étudier.

Mme Nouard reconnaît que certains enfants peuvent avoir une sensibilité particulière au bruit. Il ne faut pas hésiter à venir la voir directement. Par exemple, les élèves qui en ont besoin portent un casque, en autonomie (cela concerne 2 à 3 familles de l'école actuellement).

Le règlement intérieur mis en place a permis d'homogénéiser le fonctionnement de la cantine, clarifiant les positions de chacun, enfants et agents. Les services sont plus calmes. Le tableau est affiché dans le réfectoire et, en cas de mauvais comportement, les agents s'y réfèrent avec l'enfant, expliquant notamment la sanction et la réparation qui peuvent s'en suivre.

Depuis le début de l'année, Mme Nouard a envoyé 4 mails à des familles, pour insultes à agent ou faits de violence, avec rendez-vous en mairie derrière.

Mme Nouard rappelle à toutes les familles qu'elles peuvent la solliciter directement, au moindre problème, plutôt qu'un malaise sous-jacent ne s'installe, pour éviter les interprétations et les « on-dit ». Une rencontre permet souvent de régler un problème en quelques minutes ! L'essentiel est de communiquer, d'échanger et ce plusieurs fois, pour aider un enfant qui aurait un besoin particulier et s'assurer de son suivi.

Question des parents d'élèves à propos des sanitaires de l'école

En raison des travaux, le nombre d'élèves de maternelle dans la garderie du bas est très important. Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient savoir si le nombre de sanitaires des maternelles est suffisant et si le sanitaire cassé avait pu être remplacé ?

Il y a en bas un urinoir et deux WC à hauteur des enfants de maternelle dont l'un est en panne. C'est un problème de canalisation qui nécessite l'intervention une entreprise. Le devis est bien signé par la municipalité mais elle attend toujours cette intervention (problème d'approvisionnement d'une pièce spécifique). Mme Nouard a eu l'accord de la PMI pour faire installer une marche portative (comme nous avons chez nous pour adapter la hauteur des toilettes à nos jeunes enfants). Les petits pourront ainsi utiliser les toilettes des élémentaires.

Il faut savoir qu'avant de descendre en garderie, les enfants de maternelle passent tous aux toilettes de l'école. Il n'y a ainsi pas de « bouchons » pour aller aux toilettes du bas, c'est à la demande des enfants, au coup par coup. De même, le matin, les enfants de garderie maternelle montent un peu plus tôt avant la classe pour passer aux toilettes en haut.

Conseil Municipal des Enfants (CME) : Tous les enfants de la commune, en CM1 ou CM2, pouvaient se présenter au CME, avec accord des familles. Cette année moins d'enfants se sont présentés, 9 contre 11 l'an passé. Tous les sièges ont donc été pourvus et il n'y a pas eu d'élections.

Il est remarqué que 6 élèves supplémentaires auraient souhaité s'investir année au sein du CME, volontaires, mais n'ont pas pu se présenter, car domiciliés hors commune. Mme Nouard rappelle que le CME est une

instance municipale, créé par des délibérations adoptées en conseils municipaux, qui ne s'adresse en effet qu'aux jeunes de la commune.

Il faudrait alors également penser aux enfants qui ne sont pas forcément scolarisés sur l'école et faire en sorte que le scrutin soit cohérent pour tous (sans confondre enfants de l'école et enfants de la commune).

M. Déserbais note que le CME en est à ses débuts, des améliorations sont toujours possibles. Toutes les remarques sont bonnes à prendre pour chercher à améliorer le dispositif.

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, les nouveaux élus du CME se verront remettre leur écharpe par les jeunes du CME de l'an dernier. Ils seront alors officiellement investis !

9) Les actions de l'Amicale des Parents d'Elèves (APE)

L'APE a pour vocation d'organiser des actions et des manifestations afin de soutenir financièrement les projets de l'école, et diminuer notamment le reste à charge des familles lors des sorties scolaires.

M. Francisco détaille les actions prévues dans l'année.

- Après-midi Halloween : le dimanche 3 novembre, avec goûter, 2 jeux Cluedos proposés, décoration de citrouilles... Tout s'est très bien passé pour un bénéfice de 125 € cette année, moindre que l'an passé.

- Pour Noël : Vente de sapins

Venue du père-Noël dans les classes et distribution de cadeaux et de livres

Spectacle pour les maternelles le 29 novembre, pris en charge en partie par l'APE

- une vente d'étiquettes nominatives ou de tampons est à l'étude

- en avril : vente de chocolats de Pâques

- sans oublier l'organisation de deux grandes manifestations :

- le carnaval de l'école prévu le samedi 29 mars (thème les artistes)

- la fête de fin d'année prévue le vendredi 4 juillet au soir

L'organisation d'un loto est également évoquée. Des bénévoles de l'APE sont motivés et des enseignantes seraient disponibles pour aider. Reste à savoir à quelle période de l'année proposer un tel événement, plutôt un après-midi, un soir ? Et surtout comment s'y prendre. Passer par des organisateurs de lotos « professionnels » ? Ouvrir le loto aux seules familles de l'école ou à tout public ? La gestion est très difficile, il existe des « tricheurs », il faut notamment sécuriser les grilles.

L'APE va continuer de se renseigner sur tous ces points et revenir rapidement vers l'équipe enseignante, selon la faisabilité ou non du projet.

L'APE avait également pensé à une tombola. Les enseignantes expliquent que les 4 classes qui partent en séjour avec nuitées se sont déjà inscrites à la tombola organisée par l'USEP. Les enfants auront des tickets à vendre.

10) Questions diverses

Question des parents d'élèves à propos de l'anglais

L'amélioration des compétences des élèves en langues vivantes est une priorité. Les parents s'interrogent sur la place accordée à l'anglais par l'équipe enseignante au sein de l'école. Des projets sont-ils menés sur ce thème ?

Selon les programmes, les élèves doivent être sensibilisés à une langue étrangère dès le CP, la pratique de l'oral étant prioritaire.

Le cycle 2 constitue donc le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves, avec un enseignement spécifique. Il s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient.

C'est véritablement à partir du cycle 3 (CM1-CM2) que l'entrée par l'écrit est proposée.

Il s'agit également de découvrir quelques aspects culturels de la langue vivante étrangère étudiée, en identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge (les drapeaux et les monnaies, les grandes fêtes et coutumes, les recettes typiques...).

En classe, l'apprentissage de l'anglais peut se faire sous forme de jeux, de chants, de lectures d'albums simples par l'enseignante pour découvrir des notions, utilisation de « flash-cards » pour fixer le vocabulaire comme les couleurs, les nombres, les consignes de la classe, la météo, dire son humeur... Les élèves apprennent petit à petit à savoir se présenter et se décrire, et à demander des renseignements aux autres : demander à quelqu'un son âge, sa couleur préférée, comment il se sent.... avec une mise en place d'ateliers, de petites saynètes pour favoriser les dialogues et les échanges.

Des jeux "sportifs" se font en anglais, afin de réinvestir certaines compétences d'anglais sur des jeux connus, type "jeu du béret avec des numéros en anglais", ou du type " jeu des couleurs" : une couleur en anglais est donnée et les enfants doivent récupérer un objet de la couleur demandée, ou encore une couleur est annoncée et les enfants doivent courir s'ils ont la couleur demandée. Les échauffements se font parfois en anglais, ce qui permet de revoir le vocabulaire des parties du corps.

L'anglais se fait également sous forme de rituels dans les classes (la date, la météo, des structures langagières du type where is ...).

Chaque enseignante mène ses séances dans sa classe, en fonction des programmes en vigueur et des attendus de fin de cycle, à raison d'1h30 par semaine. Il n'y a pas à proprement parler de « projets » spécifiques en anglais sur l'école actuellement.

Fin du Conseil : 21h00

Secrétaire de Séance : Mme Conet

Présidente : Mme Blondeau